



Tourcoing



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le
Centre Social Boilly, 1 rue de l'Epidème à Tourcoing

☎ 03.20.36.53.55

Courriel : ctr.social.boilly.admi@wanadoo.fr

INFORMATIONS POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS (ACM)

L'accueil de loisirs fonctionne tous les mercredis et pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi.
Nous accueillons les enfants âgés de 2½ ans (propres et scolarisés ou en voie de scolarisation), jusqu'à 17 ans.

Les horaires de fonctionnement :

- Garderie du matin	: 7h30 à 8h30
- Activités du matin	: 8h30 à 11h30
- Repas	: 11h30 à 13h30
- Activités après midi	: 13h30 à 17h30
- Garderie du soir	: 17h30 à 18h

*Pour les mercredis hors vacances scolaires, rapporter le repas (chaud ou froid, micro-ondes à disposition) + goûter, avec notification du prénom. ° Lors des sorties à la journée nous vous demandons de fournir un pique-nique.

*Pour les vacances scolaires : soit l'enfant rentre chez lui, soit la famille prend le repas du traiteur qui est facturé selon le quotient familial.

Le paiement : Il est obligatoire de régler la somme due avant le début de chaque période pour les inscriptions des vacances scolaires, et pour les mercredis hors vacances scolaires.

Pour les vacances scolaires, le prix est basé sur un forfait semaine **quel que soit le nombre de jours de présence de votre enfant**. Il en va de même pour les garderies.

De plus, la carte d'adhésion annuelle et familiale du Centre Social Boilly est obligatoire. Elle permet aux enfants ainsi qu'aux parents de participer aux activités proposées. Cette carte est valable pour une année civile (du 01^{er} janvier au 31 décembre).

Le remboursement ne sera effectué que sur présentation d'un certificat médical sous 48h. Pour chaque paiement, vous recevrez un reçu, il est conseillé de le garder comme preuve de règlement en cas de litige.

Documents à fournir pour l'inscription :

- Attestation de la CAF avec le Quotient Familial de la CAF,
- Livret de famille
- Justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF, téléphone...)
- Carnet de vaccination de l'enfant et attestation médicale du docteur confirmant que les vaccins sont à jour



Inscription validée et confirmée par le paiement

Moyens de paiement :

- Chèque,
- Espèces
- Chèque ANCV,

PAS DE CARTE BLEUE